

Mémoire soumis par la Corporation de développement communautaire Beauce-Etchemins

Le 29 juin 2023

Dans le cadre de la consultation publique du gouvernement du Québec pour l'élaboration du quatrième plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

#### QUI SOMMES NOUS?

La CDC Beauce-Etchemins (CDCBE) est un regroupement d'organismes communautaires qui couvre quatre MRC sur le territoire de Chaudière-Appalaches. Elle fait la promotion de la participation du mouvement communautaire autonome au développement social et économique de son milieu. Les actions de la CDC Beauce-Etchemins se divisent selon les 10 champs de compétences suivants : la concertation, le travail en partenariat, l'information, la formation, la représentation, le soutien aux membres, la consolidation, l'économie sociale, la promotion et la recherche.



Pour consulter la liste des membres de la CDC : <a href="https://cdcbe.org/wp-content/uploads/2022/11/Liste-des-membres-22-23.pdf">https://cdcbe.org/wp-content/uploads/2022/11/Liste-des-membres-22-23.pdf</a>

#### INTRODUCTION

La CDCBE et l'ensemble de ses membres sont directement interpellés par l'élaboration du 4e plan de lutte à la pauvreté. Depuis le tout premier plan, les organismes communautaires travaillent sur des actions et des solutions pour diminuer la pauvreté en Beauce-Etchemins. Nous croyons que la CDC peut alimenter les réflexions du gouvernement par des recommandations qui répondent aux problématiques en prenant racine au sein des organismes communautaires de Beauce-Etchemins. Nous souhaitons également mettre de l'avant des recommandations qui ont déjà été partagées lors de la visite de la Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'action communautaire, Mme Chantal Rouleau, le 29 mai dernier dans le cadre de sa tournée des régions.

#### Travaillons ensemble

Dans la région de Beauce-Etchemins, il est primordial de travailler avec l'ensemble des acteurs du milieu et avec le gouvernement afin de lutter contre la pauvreté. Il est plus que nécessaire de miser sur les conditions de vie des personnes en assurant la pérennité des actions mises en place et d'avoir la latitude pour en développer d'autres. Les incitatifs à l'emploi et la baisse d'impôt ne permettent pas l'amélioration souhaitée et cela contribue concrètement à augmenter les inégalités socioéconomiques sur le terrain.

Le mémoire présenté fait référence aux priorités d'interventions locales de la région de Beauce-Etchemins. Des recommandations sont soumises en lien avec chaque priorité. Il faut dire que ces recommandations sont en parties réalisables avec un soutien financier du gouvernement permettant aux organisations d'agir pour lutter contre la pauvreté sur le territoire. Pour terminer, les membres de la CDCBE souhaitent mentionner des recommandations régionales qui sont importantes à considérer.

# Table des matières

QUI SOMMES NOUS ?	2
INTRODUCTION	3
TRAVAILLONS ENSEMBLE	3
1. LES ENJEUX, NOS PRIORITÉS LOCALES !	5
1.1 Assurer à tous une habitation digne respectant leurs besoins	
1.2 Prévenir et réduire l'insécurité alimentaire	7
1.3 AMÉLIORER LA CAPACITÉ D'AGIR EN MATIÈRE DE TRANSPORT	8
1.4 AMÉLIORATION DES SERVICES D'ACCÈS EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX	8
1.5 ÉDUCATION	9
1.6 FINANCES PERSONNELLES ET ENDETTEMENT	10
1.7 EMPLOI ET ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL	10
1.8 PARTICIPATION SOCIALE ET INCLUSION	11
2. UNE POPULATION VIEILLISSANTE EN BEAUCE-ETCHEMINS	12
2.1 LES PERSONNES AÎNÉES	12
3.RECOMMANDATIONS RÉGIONALES	13
3.1 REHAUSSEMENT À LA MISSION DU FINANCEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUT	голомеѕ 13
3.2 FAIRE L'ÉVALUATION DES STRUCTURES MISES EN PLACE POUR GÉRER LES ALLIANCES POUR LA	A SOLIDARITÉ AUX PALIERS RÉGIONAL ET LOCAL
3.3 INCLURE LES CDC DANS LE PROCESSUS D'ÉVALUATION	14
CONCLUSION	14

# 1. LES ENJEUX, NOS PRIORITÉS LOCALES!

#### 1.1 Assurer à tous une habitation digne respectant leurs besoins

Le besoin de sécurité est un besoin de base associé principalement au logement. Le coût du logement est la dépense fixe qui exerce le plus d'impact sur un budget limité. Le faible taux d'inoccupation des logements oblige certaines personnes à demeurer dans leur logement, même si celui-ci ne convient pas (superficie, entretien, besoin de travaux majeurs, emplacement, coût, etc.) N'ayant pas d'autres solutions, les locataires sont forcés d'accepter les conditions de propriétaires. Trop souvent, les coûts dépassent la capacité de payer des locataires, ce qui cause une coupure dans d'autres postes de dépenses, comme l'épicerie qui est dailleurs déjà impactée par l'inflation.

Cette réalité touche les personnes de tous les groupes d'âge et de toutes conditions, notamment ceux et celles ayant des besoins particuliers. De plus, cette problématique est amplifiée par l'arrivée massive d'immigrants qui ont également besoin de se loger.

Voici des propositions d'actions qui peuvent être mises en place afin de répondre aux besoins de la population en matière d'habitation.

- Les logements abordables sont une solution souhaitable afin de permettre à des ménages à faible revenu de se loger convenablement. Or, dans la région de Beauce-Etchemins, il n'y a aucun logement abordable et seulement trois accès logis pour l'ensemble du territoire. Pour les MRC, le retour du programme Accès Logis de la SHQ, de façon bonifiée, permettrait de pallier à cette lacune et de répondre davantage aux besoins des citoyens.
- De nouveaux modèles d'habitation doivent être mis de l'avant pour répondre aux différents besoins de la population de Beauce-Etchemins. Il est suggéré de mettre en valeurs les modèles d'habitation de type bigénérationnel et aux unités d'habitation accessoires (UHA). Selon le sondage léger en 2021, 83% de la population québécoise veulent vieillir chez soi à condition qu'il y ait des soins adéquats. Or, au Québec, les soins à domiciles ne sont pas à la hauteur, ce qui ressort du plus récent rapport de la Commission de la santé de bien-être qui propose une analyse chiffrée de la performance des services de santé à domicile. C'est pourquoi ces types d'habitations sont des alternatives intéressantes pour assurer une bienveillance sur un parent vieillissant, un enfant ayant des besoins particuliers ou encore un jeune qui revient de ses études, par exemple. C'est pourquoi nous proposons le déploiement de différents crédits et programmes allégeant la réalisation, la construction et la rénovation de modèles d'habitations alternatives (bigénération, unités d'habitation, accessoires, minimaisons, etc.)
- Les maisons d'hébergement d'urgence débordent dans la région. Actuellement, les maisons sont accessibles seulement pour des clientèles spécifiques. Dans le territoire de Beauce-Etchemins, seulement un logement de transition est supporté par un organisme dans la MRC des Etchemins, et ce, financé par le 3<sup>e</sup> plan de lutte contre la pauvreté. Il sera difficile pour l'organisation d'assurer la pérennité de ce service en raison des coûts élevés pour le maintenir. Il est nécessaire de mettre en place un programme de financement, d'outiller les milieux et de favoriser la mise en place de logements de transition accessibles à toutes les clientèles.

- Il y a également le phénomène des AIRBNB qui réduit encore davantage le nombre de logements disponibles. Malheureusement, le projet de loi no 25 visant à lutter contre l'hébergement touristique illégal ne semble pas complet et aura peu d'impact sur ce commerce. Ce projet de loi doit être revu et bonifié en s'inspirant d'autres exemples à l'international.
- Les ainés ont également de grands enjeux en habitation. C'est une personne sur quatre qui aura 65 ans et plus en 2030. On peut rapidement estimer que les besoins de logements avec services augmenteront.
  - O Sur le territoire de Beauce-Etchemins, plusieurs CHSLD sont désuets et n'ont plus la capacité d'accueillir les aînés qui ont besoin de services spécialisés. Le manque de main-d'œuvre et la capacité des CHSLD ne suffisent plus. Le nouveau modèle des maisons des ainés ne suffira pas à compenser pour la lourde liste d'attente actuelle, notamment avec le manque de main d'œuvre.
  - o Les résidences privées pour aînés (RPA) ont également plusieurs défis. D'ailleurs, au Québec, c'est 150 RPA ¹qui ont fermé depuis 2021. Seulement sur notre territoire, trois RPA ont dû fermer leurs portes au printemps 2021. C'est plus d'une centaine de places qui ne sont plus disponibles pour les aînés dans notre région. « Pour une petite municipalité en milieu rural, la disparition d'une RPA se traduit par le déracinement des aînés, obligés de s'exiler vers les centres ». Le programme actuel d'aide pour mettre aux normes les bâtiments est insuffisant.
  - o Il est essentiel de réfléchir sur les conditions de vie des aînés et d'investir rapidement pour maintenir les infrastructures existantes. Arrêtons de créer de nouveaux modèles qui reflètent les mêmes objectifs que les bâtiments que nous avons déjà et réinvestissons dans la rénovation des CHLSD actuels pour qu'ils soient conformes tout en accélérant la construction et, ainsi l'accès à de nouvelles places.
- Au Québec, il n'existe pas de contrôle obligatoire des loyers. Les propriétaires sont libres d'augmenter le prix du logement à leur guise. Le fardeau du contrôle des loyers repose sur les épaules des locataires. Dans la pratique, les locataires doivent formellement contester une hausse de loyer pour que les mécanismes de contrôle du Tribunal administratif du logement s'appliquent. En ce moment, lors de la signature d'un bail, il est quasi impossible de savoir si le loyer demandé est différent du prix payé auparavant. L'enregistrement obligatoire du prix du logement dans un registre est une mesure essentielle pour un meilleur contrôle des loyers. Par la mise en place un registre des loyers, les locataires disposeraient de l'information nécessaire pour refuser une hausse abusive de loyer puisqu'ils connaîtraient le prix payé par les anciens locataires. La CDC Beauce-Etchemins appuie donc le Regroupement des comités de logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) <sup>2</sup> dans ses demandes.
- Différentes mesures sont mises en place pour contrer la crise du logement. Dans la région de Beauce-Etchemins, plusieurs initiatives sont en marche afin de trouver des solutions novatrices pour améliorer la situation. Par contre, il n'y a pas beaucoup d'expertise ni de ressources disponibles en matière de logement. Il est donc important d'informer et d'outiller les municipalités sur l'importance de réaliser des plans d'action municipaux en matière de logement.

 $<sup>\</sup>frac{1}{\text{https://www.lapresse.ca/actualites/2022-03-28/saignee-dans-les-rpa.php\#:}^{-1}}{\text{rpa.php}\#:}^{-1}:\text{text=Selon\%20le\%20plus\%20r\%C3\%A9cent\%20bilan,leurs\%20portes\%20depuis\%20janvier\%202021}}$ 

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> https://rclalq.qc.ca/

#### 1.2 Prévenir et réduire l'insécurité alimentaire

Se nourrir est un besoin de base qui permet à chacun de réaliser ses activités quotidiennes, mais c'est aussi le carburant qui permet à chaque individu de s'épanouir personnellement et de progresser. Quand des personnes contre leur gré, doivent réduire la quantité et la qualité de leur alimentation et celle de leur famille, c'est l'expression d'une détresse financière et d'une absence de choix auxquelles nous devons mieux répondre en tant que société.

Pour plusieurs personnes vulnérables ou à faible revenu, l'insécurité alimentaire s'est aggravée avec **l'inflation**. Plusieurs travailleurs avec un taux horaire sous les 20\$ peinent à joindre les deux bouts. La situation est accentuée par les augmentations qu'ont connues d'autres secteurs comme le logement. Malheureusement, nous rencontrons des familles en Beauce-Etchemins qui se restreignent au niveau alimentaire. De plus, des membres de la famille (souvent la mère) s'abstiennent de manger pour mieux nourrir les enfants. On sait d'ailleurs que près du tiers de la population vit de paie en paie, ce qui ne laisse pas de place aux hausses de coûts et aux imprévus.

D'ailleurs, les organismes œuvrant en sécurité alimentaire constatent une hausse de plus de 20% entre mars 2023 et mars 2022 quant aux demandes d'aide alimentaire. La majorité de ces demandes proviennent de ménages à l'emploi avec de jeunes enfants. Il est donc urgent d'agir. Se nourrir est un besoin essentiel. Une fois que la personne n'est plus en insécurité alimentaire, elle peut utiliser ses énergies à d'autres priorités pour se sortir de sa précarité.

#### Voici des propositions d'actions qui peuvent prévenir et réduire l'insécurité alimentaire

- Dans le cadre du programme Québec en forme, plusieurs municipalités de la Beauce et des Etchemins s'étaient équipées de cuisines fonctionnelles permettant la tenue d'activités de cuisines collectives. Toutefois, sans ressource pour organiser ces activités, ces installations sont peu utilisées aujourd'hui. Nous proposons donc de supporter les municipalités afin qu'ils puissent financer à nouveau des ressources dans les municipalités afin d'organiser des cuisines collectives et des activités en lien avec l'alimentation qui permettent aux citoyens de développer l'entraide, la gestion financière et l'organisation des repas.
- Comme la région de Beauce-Etchemins est composée principalement de municipalités rurales, l'un des facteurs aggravants sur notre territoire est la présence de déserts alimentaires. Pour les citoyens vivant dans ces secteurs, l'accès physique aux commerces d'alimentation est une contrainte supplémentaire à l'alimentation. En effet, l'approvisionnement en alimentation devient également conditionnel au transport. Il est donc difficile pour ces personnes d'accéder à une alimentation saine et suffisante. Certaines solutions telles la mise en place des épiceries communautaires et solidaires, la mise en place de groupes d'achats, l'ajout de frigo communautaire, etc., pourraient pallier à cet enjeu.
- Poursuivre le soutien d'urgence pour l'approvisionnement de l'aide alimentaire: L'ampleur du nombre de personnes aidées par le réseau des organismes d'aide alimentaire desservi par la Banque alimentaire Moisson Beauce est du jamais vu. L'augmentation de la demande entraîne une pression énorme sur le réseau d'aide et demande à ce qu'une plus grande quantité de denrées soient remises pour répondre adéquatement à la demande. Or, l'approvisionnement en denrées est de plus en plus difficile, notamment dû aux problèmes de la chaîne d'approvisionnement et affecte la quantité et la variété des aliments distribués aux demandeurs d'aide alimentaire. En 2022, 62% des organismes du réseau avaient déclaré manquer de dentées. Nous souhaitons que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale poursuivre leurs fonds gouvernementaux spéciaux afin d'offrir au réseau de Moisson Beauce un approvisionnement

en denrées de base prévisible et fréquente. Nous souhaitons que le gouvernement du Québec offre aux banques alimentaires l'aide dont ils ont besoin dans cette période critique.

#### 1.3 Améliorer la capacité d'agir en matière de transport

Le transport permet à chacun d'accéder à des services qui leur permet d'améliorer leur qualité de vie. Sans avoir la possibilité de se déplacer, les personnes sont automatiquement exclues de la société, car elles ne peuvent prendre part aux différents services dont elles aimeraient bénéficier. Ceci limite aussi les choix des individus dans les différentes possibilités de services qui s'offrent à eux. Le transport est l'une des façons dont les personnes prennent part à la vie en société, particulièrement en milieu rural.

La région de Beauce-Etchemins est composée de nombreuses municipalités rurales et les besoins en transport sont difficilement comblés par le transport collectif et adapté présent sur le territoire. Il y a deux MRC, qui actuellement ne possèdent aucun transport collectif pour la population. Pour les deux autres, même si des solutions de transport intermunicipal ont été mises en place, celles-ci ne comblent pas tous les besoins.

Le transport adapté ne comble pas la demande. Le manque de chauffeurs et de véhicules adaptés fait partie des obstacles importants. La distance des hôpitaux est aussi la raison principale d'un manque de service. Dans notre région, il faut parcourir plus de 100 km entre Saint-Georges et Lévis pour un rendez-vous médical. Les services hospitaliers ne sont pas tous offerts dans le même bâtiment, c'est pourquoi plusieurs personnes doivent se rendre à Lévis pour des traitements, différents suivis et rendez-vous.

Ainsi, le manque de transport augmente les difficultés pour : se trouver un emploi, se procurer de la nourriture, se rendre à des rendez-vous médicaux ou psychosociaux, participer à une activité sociale, fréquenter un organisme communautaire ou encore leurs services (exemple : formation en informatique), retourner aux études, compléter une formation, etc.

Un service de transport interrégional est également nécessaire pour permettre à tous les citoyens de la région de Beauce-Etchemins de se déplacer vers Québec. Ce service existait depuis plusieurs années sur notre territoire, mais la compagnie offrant le service a mis fin à celui-ci à la fin mars 2023 faute de rentabilité.

Voici des propositions d'actions qui peuvent être mises en place pour améliorer la capacité d'agir en matière de transport.

- Réviser le programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC);
- Développer une plateforme de co-voiturage local mise de l'avant par les municipalités rurales;
- Outiller les municipalités rurales pour les mises en place de transport collectif;
- Bonifier l'aide financière en matière de transport pour les municipalités.

#### 1.4 Amélioration des services d'accès en santé et services sociaux

Les services de santé sont un besoin essentiel pour toute la population. L'accès se doit d'être facile pour tous les types d'utilisateurs. La modernisation dans les services, comme par exemple l'accès à une plateforme web pour prendre un rendez-vous chez son médecin, est tout à fait à propos. Toutefois, il faut penser à des alternatives pour les usagers qui ne sont pas en mesure d'utiliser ce genre de technologies. Le modèle web ne peut être le seul moyen d'accès disponible.

Le système de santé québécois est aussi accompagné d'un vocabulaire qui complexifie les nombreuses démarches auxquelles les usagers peuvent être confrontés.

Le manque d'informations sur les programmes et les services offerts, la difficulté à les comprendre, les délais de traitement et les modes de communication font partie des principales difficultés rencontrées.

Voici des propositions d'actions qui peuvent être en mise en place pour améliorer l'accès aux services de santé et des services sociaux.

- Maintenir les services de prises de rendez-vous avec une téléphoniste même lorsqu'une plateforme web
- L'augmentation en région du nombre de médecins de famille et l'accès à de super-infirmières;
- Des campagnes d'information sur les services de santé.

#### 1.5 Éducation

Le niveau de scolarité et de littératie est un facteur déterminant pour l'inclusion sociale et la lutte à la pauvreté. L'absence d'un diplôme d'étude secondaire est considérée comme un facteur important de l'exclusion sociale, de par les difficultés d'intégration sur le marché de l'emploi et de la pauvreté qui en découle. Le taux de nondiplomation, surtout pour la MRC de Beauce-Sartigan est très élevé. Dans le secteur Bélanger de cette MRC, une école polyvalente est au dixième rang décile selon l'indice du milieu socioéconomique (IMSE).

Voici des propositions d'actions qui peuvent être en mise en place pour améliorer les compétences en lecture, écriture et calcul.

- La fracture numérique est un obstacle important dans l'accès à divers services. Exemple : plateforme pour prendre un rendez-vous chez son médecin, payer son stationnement dans un hôpital avec une application, renouveler son permis de conduire (saaqclic), etc. Les connaissances en informatiques sont aujourd'hui essentielles et de base tout comme la lecture, l'écriture et le calcul. Certaines méconnaissances demeurent et c'est sans compter le risque de fraude. Nous proposons donc de mettre en place et faire la promotion d'une formation de base en informatique pour toute la population.
- Plusieurs parents peinent à accompagner leurs enfants dans les devoirs et leçons. Le nouveau plan devrait prévoir une formation pour les parents d'enfants du primaire et du secondaire afin d'accompagner leurs enfants dans leur parcours scolaire, principalement dans les milieux défavorisés ou à faible taux de diplomation.
- Sans formation ou diplôme, il est parfois difficile de trouver un emploi qui convient à la personne (type d'emploi, horaire, avancement, etc.) il est souhaitable d'offrir un service d'orientation professionnelle gratuit, de jour et de soir pour les adultes désireux de faire un retour aux études permettrait d'orienter des personnes désireuses d'améliorer leur éducation. Cette offre doit être accompagnée d'un service de garde dans l'école aux adultes et autres, que fréquente le parent. De plus, afin de faciliter l'accès à la formation, un service de transport adapté aux heures des cours aux adultes vivant dans les milieux ruraux doit aussi être disponible.
- Plusieurs entreprises ont à l'emploi des personnes n'ayant pas complété d'études secondaires. Ces personnes ayant peu d'éducation se voient souvent contraintes à occuper des postes de manœuvre et ont peu de possibilités d'avancement. Pour encourager les entreprises à améliorer les compétences de leurs employés en lecture, écriture et calcul, le gouvernement pourrait prévoir un programme de crédit d'impôt pour les entreprises favorisant la formation de base en entreprise.

• Enfin, des campagnes de sensibilisation auprès de la population à l'importance de faire des études secondaires et la valorisation des études professionnelles de type DEP (diplôme d'études professionnelles) sont des outils nécessaires afin de rejoindre davantage ces personnes vulnérables.

#### 1.6 Finances personnelles et endettement

En Beauce-Etchemins, il est constaté que plusieurs ménages consomment à la limite de leurs moyens. Ces ménages utilisent souvent plusieurs cartes de crédit leur permettant d'acheter ce qu'ils n'ont pas les moyens de se payer au moment de l'achat. Nous constatons un manque de planification budgétaire menant à l'endettement des ménages lorsqu'un imprévu survient. De plus, la hausse du coût de la vie et les revenus ne suivant pas la même croissance mènent à l'appauvrissement, année après année, de la population en général.

Les dépenses des ménages augmentent plus rapidement que leurs revenus. Quand on combine ensemble les augmentations : l'épicerie, le logement, les taux hypothécaires, les assurances, etc., les revenus de plusieurs ménages ne suffisent plus à combler les besoins essentiels. L'augmentation de la facture d'épicerie amène plusieurs ménages à faire des choix difficiles (variété, quantité, qualité).

Voici des propositions d'actions qui peuvent être en mise en place pour améliorer les finances personnelles et diminuer l'endettement

- Mettre en place une réglementation pour freiner l'inflation sur les produits de première nécessité tels que l'alimentation.
- Offrir et promouvoir des formations sur les finances personnelles auprès des clientèles plus vulnérables, à faible revenu ou encore vivant des difficultés passagères (ex. séparation).
- Aider financièrement les organismes communautaires en place afin d'augmenter le nombre de ressources afin d'accompagner les citoyens, comme les ACEF.
- Enfin, trop de personnes éligibles à des programmes ne les connaissent pas et n'en font pas la demande. Par exemple, les ménages sont peu ou pas informés des changements au niveau des impôts et des crédits et programmes gouvernementaux. Il serait donc nécessaire de faire une campagne d'information provinciale sur les différents programmes et crédits disponibles.

#### 1.7 Emploi et accès au marché du travail

Malgré la menace d'une crise économique, le marché de l'emploi est positif. Dans la région, le taux de chômage est très bas (2% en 2022) inférieur à celui du Québec (4,3%). Toutefois, certaines personnes se retrouvent sans emploi. Quelques facteurs peuvent expliquer cette situation.

Voici des propositions d'actions qui peuvent être en mise en place pour améliorer l'accès au marché du travail

- Offrir une alternative en services de garde pour les personnes avec un emploi atypique et augmenter le nombre de places en CPE sur le territoire de Beauce-Etchemins;
- Offrir un programme pour développer les habiletés sociales aux personnes en difficulté et qui vivent des échecs en milieu de travail. Ce programme devrait contenir des informations sur les attentes des employeurs;

- Développer des incitatifs pour les employeurs à embaucher des personnes avec des limitations qui se retrouvent actuellement clouées à la maison faute de pouvoir occuper un emploi régulier à temps plein. Or, certaines de ces personnes sont aptes à faire des tâches ou travailler quelques heures par semaine;
- Mettre en place un programme de crédits d'impôt aux employeurs pour adapter des postes de travail pour les personnes avec des limitations ou des handicaps dans les entreprises privées;
- Faire connaître les programmes tels que le Service externe de main-d'œuvre (SEMO) aux employeurs;

#### 1.8 Participation sociale et inclusion

Malgré une volonté politique certaine en faveur de l'inclusion sociale et de la pleine participation citoyenne des adultes et des jeunes. Il est essentiel de se donner des moyens afin que la population puisse contribuer à la société. Malheureusement, il y a encore beaucoup trop de préjugés qui ont un impact majeur sur la qualité de vie des gens qui les subissent. Les préjugés produisent de la souffrance, un sentiment de rejet, une perte d'estime de soi et la honte de sa condition sociale. Les préjugés brisent la communication et entraînent l'exclusion.

Voici des propositions d'actions qui peuvent être en mise en place pour améliorer la participation sociale et l'inclusion.

- Inciter les citoyens à réfléchir avec les différents acteurs locaux pour la mise en place d'action.
- Mettre en valeur des bons coups réalisés par les citoyens afin de démontrer les bienfaits de la participation citoyenne. Rendre le succès à la valeur humaine pour développer l'entraide et la solidarité.

#### 2. UNE POPULATION VIEILLISSANTE EN BEAUCE-ETCHEMINS

#### 2.1 Les personnes aînées

La proportion des aînés de 65 ans et plus atteindra 25% de la population en 2030. Dès maintenant, il est essentiel de mettre en place des services afin de mieux desservir cette clientèle dont les besoins sont grandissants.

Voici des propositions d'actions qui peuvent être en mise en place pour améliorer la qualité de vie des aînés

- Pour favoriser le soutien et le maintien à domicile des personnes âgées, nous appuyons la mise en place au niveau provincial d'un service de gériatrie sociale (de type Fondation AGES). Celui-ci permet une évaluation et la mise en place de solutions plus rapide (ex: adaptation de domicile pour les aînés) permettant de freiner par exemple le vieillissement accéléré. De plus, il est nécessaire de pérenniser de services de proximité de type ITMAV.
- De nombreux Québécois aînés n'ont pas accès à la RRQ ou encore ont droit à un très petit montant mensuellement. Il est nécessaire d'accorder un accès universel à la RRQ dès maintenant pour combattre la pauvreté chez les aînés.
- Plusieurs aînés sont encore très actifs et en santé et ceux-ci désirent continuer de travailler après la retraite. Toutefois, plusieurs ne retournent pas sur le marché du travail, car pour chaque dollar gagné, ils sont coupés au supplément (SRG). Ils ne sont donc pas encouragés à se garder actifs sur le marché du travail. Il est donc essentiel d'augmenter le plafond de revenus gagné avant d'être coupé au supplément de revenu garanti.
- Augmenter le nombre d'unités locatives abordables avec services (voir modèle Accès Logis volet 2 de la Société d'habitation du Québec (SHQ)
- Faire connaître les services d'aide à domicile (Coopérative d'aide à domicile subventionné par la RAMQ)
- Faire connaître et soutenir les services de transport offert par les organismes communautaires. L'accompagnement de transport pour les rendez-vous médicaux avec des services de bénévoles devrait être élargi pour permettre une meilleure intégration sociale et surtout éviter l'isolement des personnes âgées.
- Informer et outiller les aînés qui sont victimes de fraude, d'abus et de maltraitance de toutes sortes.

### 3. RECOMMANDATIONS RÉGIONALES

#### 3.1 Rehaussement à la mission du financement des organismes communautaires autonomes

La période pandémique a mis en lumière l'apport essentiel du milieu communautaire et son rôle de maillon incontournable du filet social québécois. Les organismes communautaires autonomes contribuent au développement social en mobilisant les citoyens et citoyennes à agir collectivement pour l'amélioration de leurs conditions de vie et pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Or, pour favoriser la participation des organismes communautaires autonomes au développement du pouvoir d'agir individuel et collectif, encore fautil avoir des ressources suffisantes.

L'adoption du *Plan d'action gouvernemental en action communautaire* (PAGAC) est certes une avancée notable sur le plan de la reconnaissance et il a notamment permis de mieux soutenir certains secteurs. Toutefois, la réponse gouvernementale aux besoins de l'action communautaire autonome (ACA) est encore loin d'être satisfaisante et il reste un travail important à faire sur le plan du financement à la mission des organismes communautaires, alors que les groupes sont rendus à un *point de rupture*. <sup>3</sup>

En effet, le sous-financement chronique des missions, conjugué à des équipes de travail réduites qui sont surchargées et épuisées et qui peinent à répondre au nombre de demandes exacerbé par la crise sanitaire, mènent certains groupes vers des interruptions d'activités, voire vers des fermetures. Les besoins financiers des groupes communautaires dans un contexte d'inflation record et de non-indexation restent considérables.

Afin qu'ils puissent poursuivre leurs efforts pour répondre aux besoins des populations les plus fragilisées et le faire dans des conditions acceptables pour les travailleurs et travailleuses, les groupes communautaires ont besoin d'être soutenus financièrement, et ce, de manière substantielle, récurrente et avec l'indexation des subventions. Ils ont plus que jamais besoin des 255,6 millions \$ manquants réclamés par le mouvement en matière de financement récurrent à la mission globale.

# 3.2 Faire l'évaluation des structures mises en place pour gérer les Alliances pour la solidarité aux paliers régional et local

Depuis le tout début de l'Alliance en Chaudière-Appalaches<sup>4</sup>, l'ensemble des CDC de la région y siègent en plus d'autres partenaires régionaux. Il a été discuté à plusieurs reprises que la structure régionale était problématique. On y relève plusieurs difficultés, par exemple des problèmes d'efficience dans le choix des structures de concertation, notamment par la création de structures dédoublant celles déjà existantes. On dénote des défis de communication entre les différents paliers territoriaux (national, régional, local) et sectoriels (ministère, Services Québec, municipalités, organismes communautaires) ainsi que des problématiques de suivis au niveau de la fiducie de l'Alliance. Toutefois, la région de Chaudière-Appalaches a tiré avantage sur les projets régionaux en agissant sur des enjeux transversaux, comme un portrait des besoins en matière de transport. Il a été nommé que, dans différentes régions, un facteur de succès de la structure régionale est que le leadership soit assumé par les

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> https://observatoireaca.org/wp-content/uploads/2022/05/OACA\_Rapport-sondage-2021.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> https://www.mrcdesappalaches.ca/fr/services/subventions/programmes-desubvention/#:~:text=La%20Table%20de%20lutte%20contre,exclusion%20sociale%20en%20Chaudi%C3%A8re%2DAppalaches.

instances en lutte à la pauvreté. Dans le cas de Chaudière-Appalaches, le leadership régional était assuré par les élus et le processus administratif était très complexe.

Il est constaté que la situation est variable d'une région à l'autre. Dans un souci d'uniformité de la démarche, il est serait nécessaire que le gouvernement se charge lui-même de l'évaluation des structures quant à l'atteinte des objectifs des Alliances.

#### 3.3 Inclure les CDC dans le processus d'évaluation

La CDC Beauce-Etchemins a joué un rôle très actif d'arrimage entre les paliers local et régional. Comme la CDC Beauce-Etchemins couvre 4 MRC, elle est un partenaire important dans l'évaluation de la structure. De plus, sur 3 MRC, la CDC a été mandatée pour coordonner les démarches locales et elle a été fiduciaire d'une enveloppe d'une MRC pour la réalisation des actions.

#### CONCLUSION

En somme, le Gouvernement du Québec à la possibilité de créer un prochain Plan d'action gouvernemental ambitieux et structurant en matière de lutte à la pauvreté et d'exclusion sociale. Les principes qui guident le choix des mesures aux personnes devront faire écho à la Loi, c'est-à-dire de viser la réduction des inégalités sociales et l'amélioration des conditions économiques des plus vulnérables.

En ce qui concerne les Alliances pour la solidarité, une majorité de territoires souhaite maintenir les concertations établies, mais les processus, les pratiques et l'allocation des sommes doivent être revisitées afin d'avoir un maximum d'impact positif sur la prise en charge collective dans une perspective de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale au niveau local.

Enfin, la CDC Beauce-Etchemins appuie l'ensemble des recommandations énoncé dans le mémoire de la Table nationale des Corporations de développement communautaires (TNCDC) déposé le 3 mai 2023.